

Ville de Saint-Flour



Compte administratif 2016

2

Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Ville de Saint-Flour - Compte Administratif

Fonctionnement

a) Fiscalité

Évolution de la fiscalité : baisse des taux d'imposition locaux



Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 après une baisse de 17,50 % depuis 1993.

La revalorisation des bases nettes entre 2015 et 2016 est de :

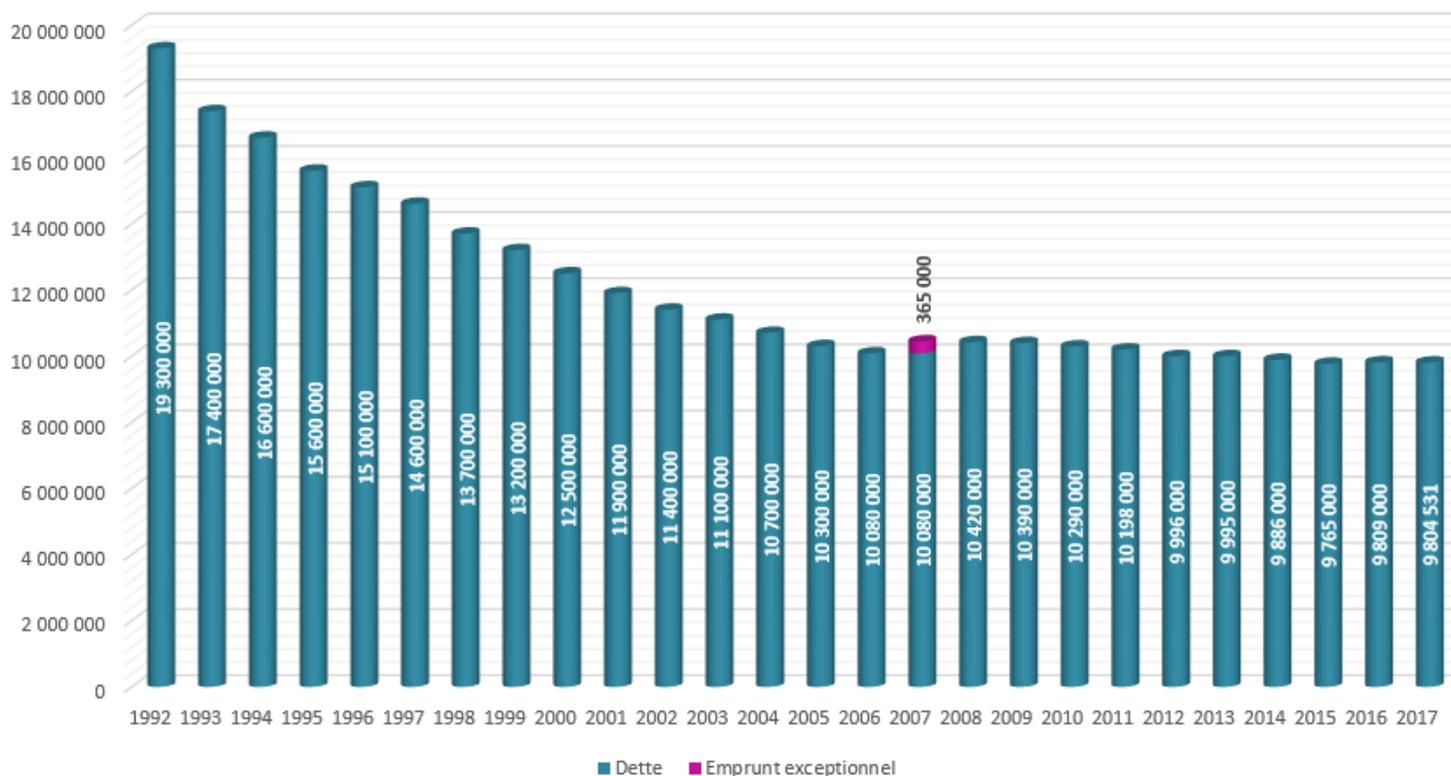
- + 1,12 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 0,8 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- + 1,22 % pour la taxe d'habitation.

b) Évolution de la dette

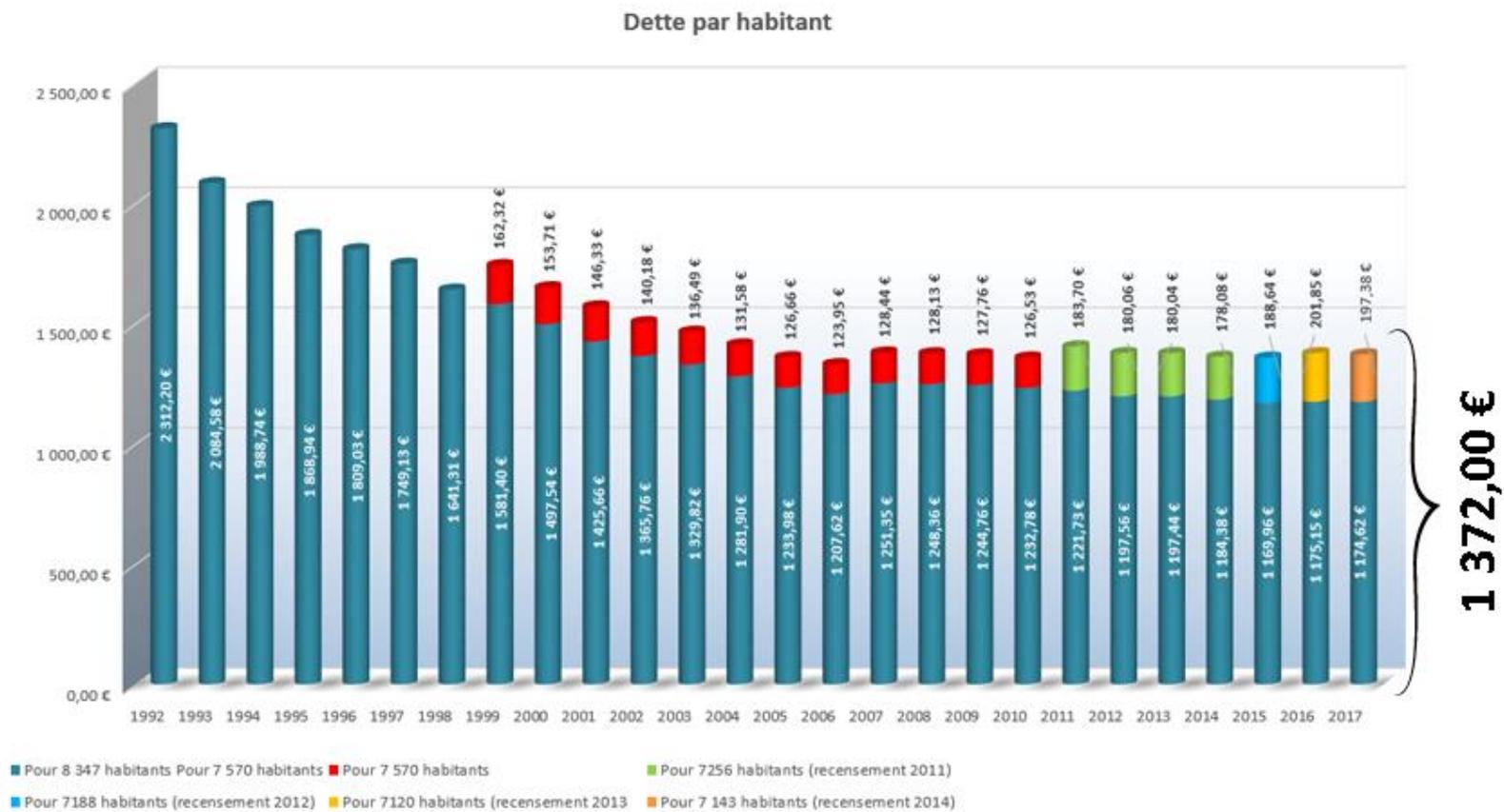
Le 1^{er} janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€.

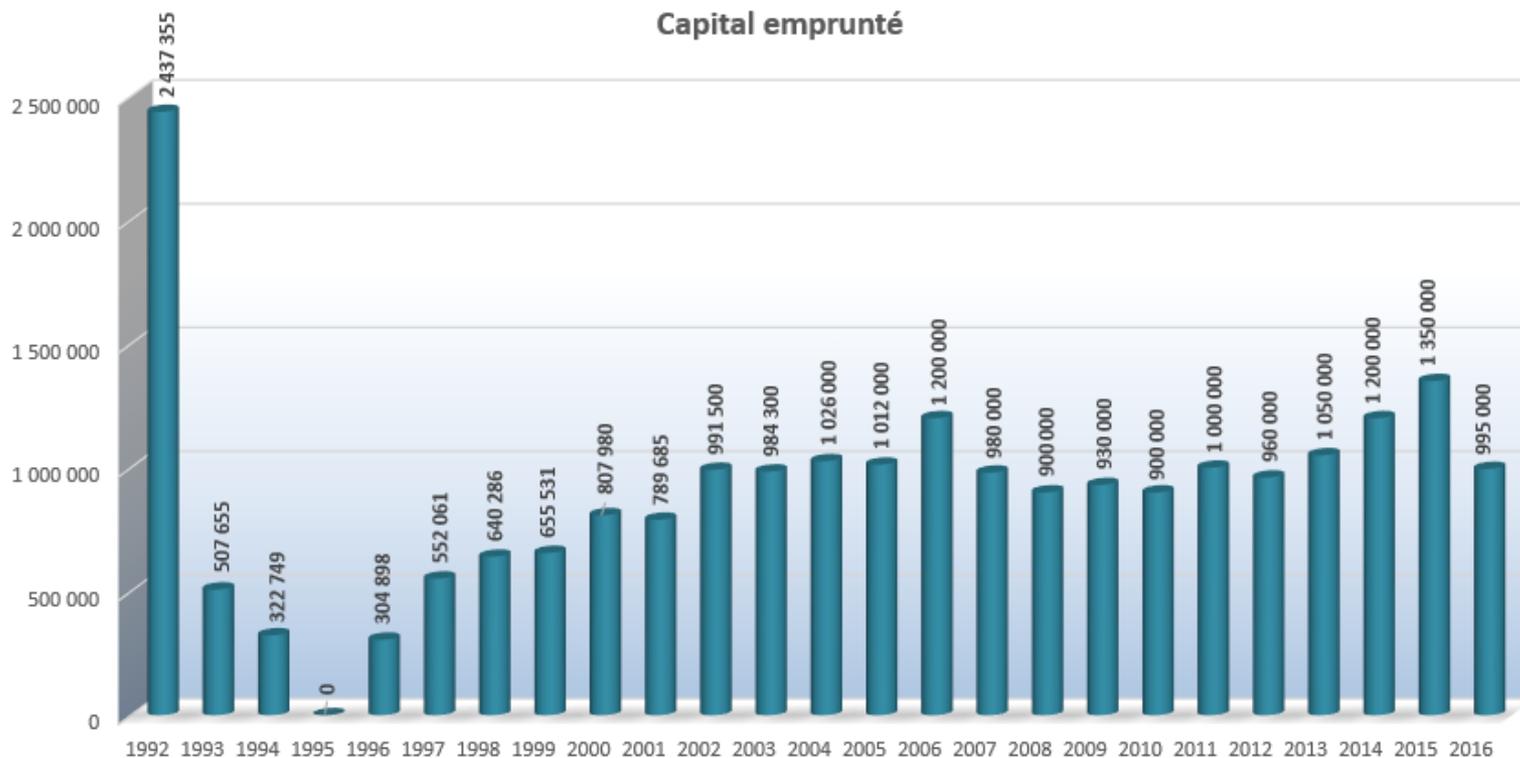
Au 1^{er} Janvier 2017 elle s'élève à 9,804 531 Millions d'euros, soit une diminution de moitié depuis 1992.

Évolution de la dette



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement**. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.





De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. À compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

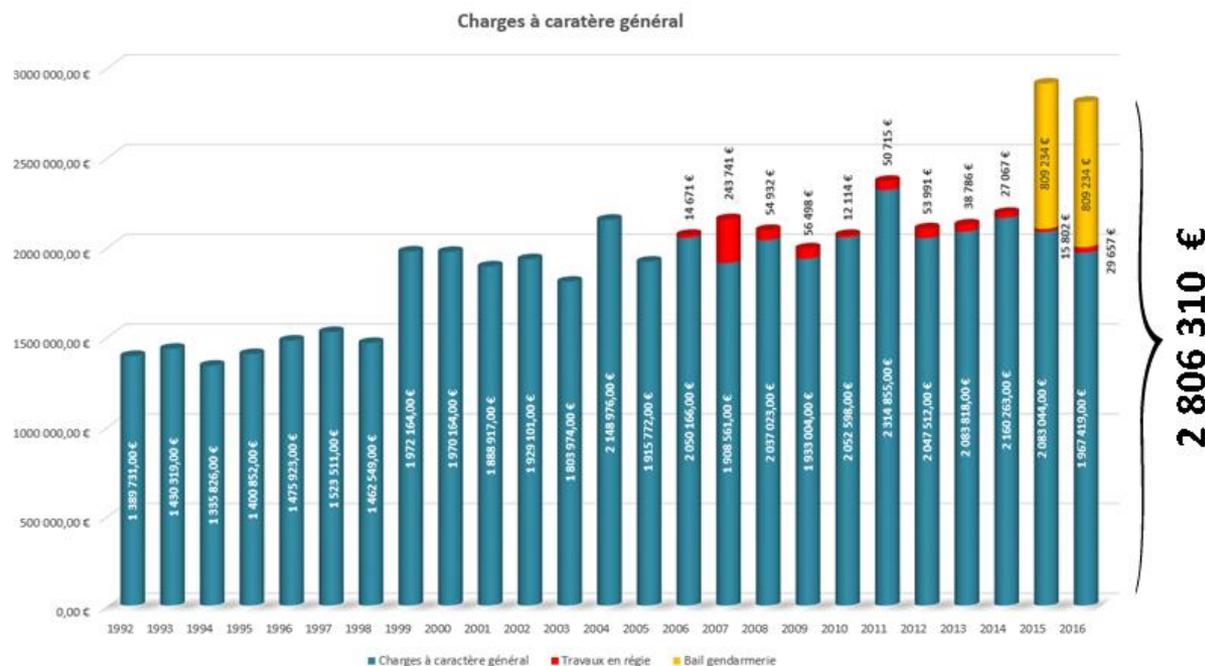
c) Dépenses réelles de fonctionnement

✓ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 et 2011 : Tour de France. À compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations, comme ce fut le cas pour le Tour de l'Avenir.

En 2004 et 2011, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2016, ces dépenses s'élèvent à 2 776 653,42 € (hors travaux en régie). Le montant du crédit bail de la gendarmerie est de 809 234 €, donc à charges constantes ce sont 1 967 419 € qui ont été liquidés en 2016 (baisse de 5,55% du chapitre 011 de 2015 à 2016).

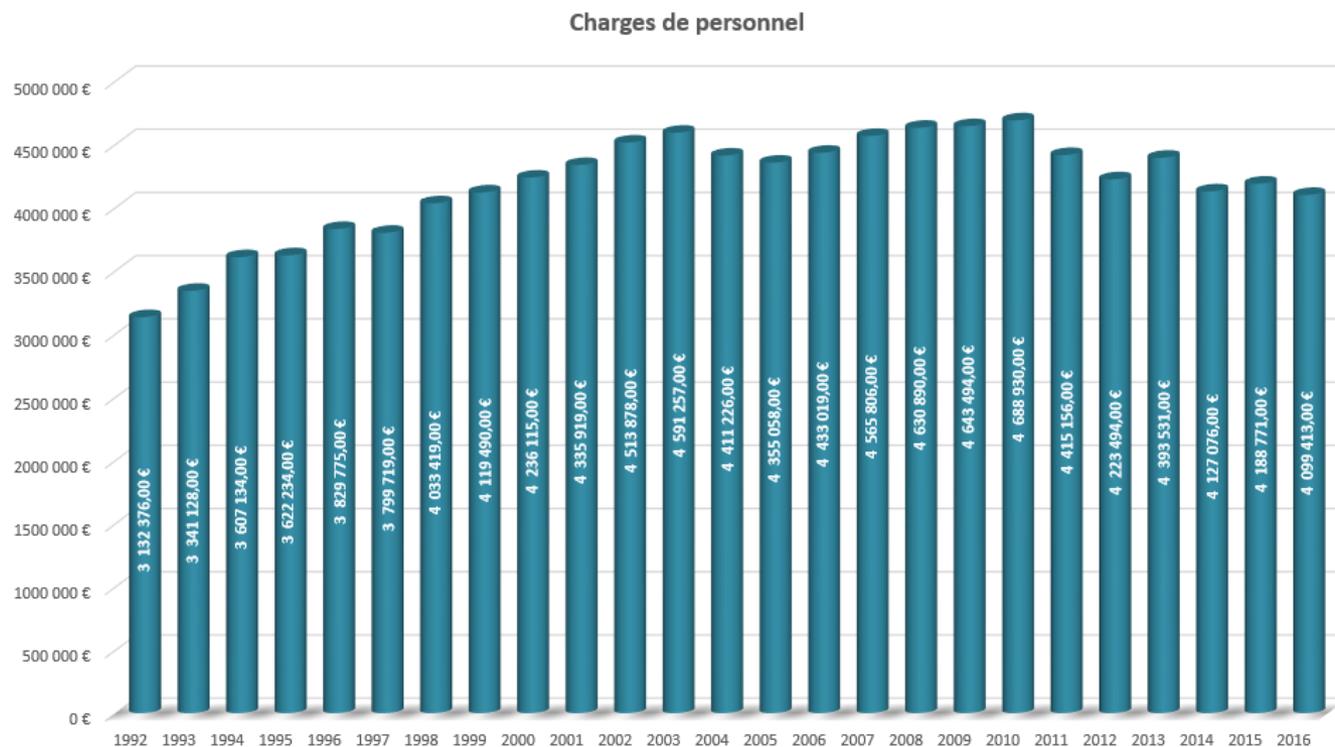


✓ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élèvent en 2016 à 4 099 413 € contre 3 132 376 € en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

En 2016, les dépenses de personnel sont en baisse de 0,28 % par rapport à 2015 (hors travaux en régie). Cette baisse s'explique notamment par le recours aux emplois aidés et la réorganisation des services.

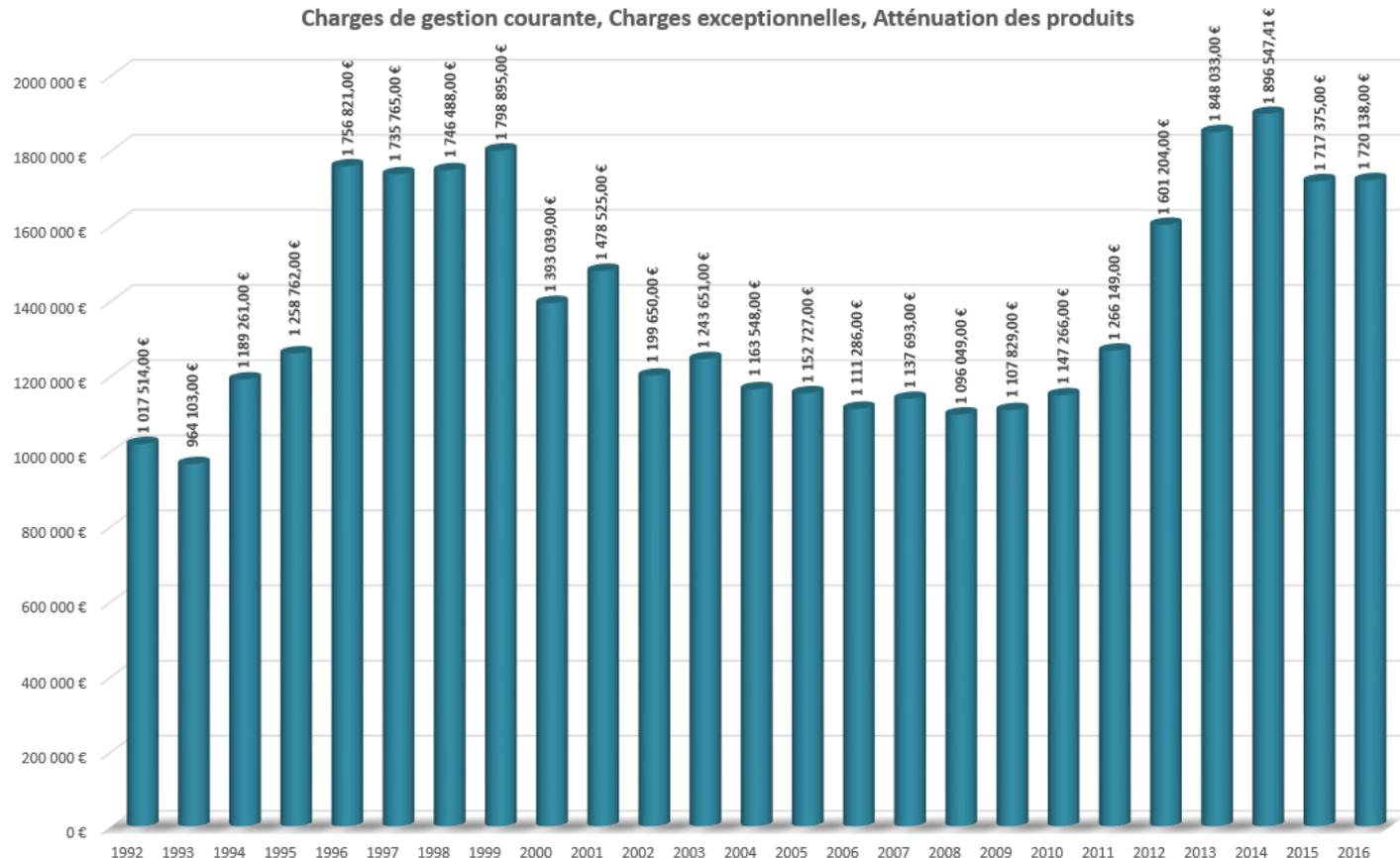


✓ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Départemental (300 000 €/an).

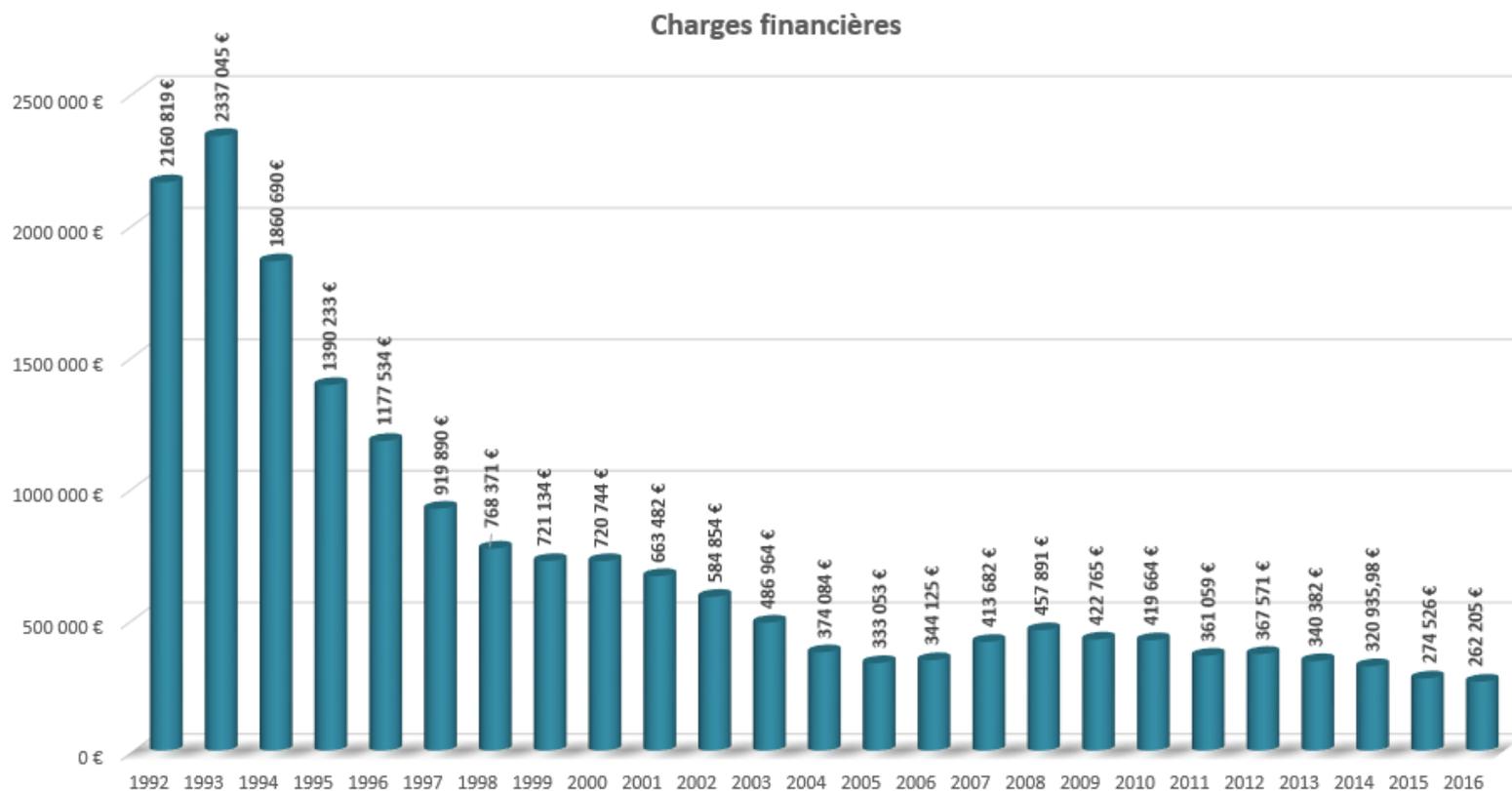
En 2016, les charges de gestion courante s'élèvent à 1 720 138 € et sont quasi stables par rapport à 2015

(+ 2 763€).



✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2016, ce montant est de 262 205 €, soit une baisse de **88,9 %** par rapport à 1993.



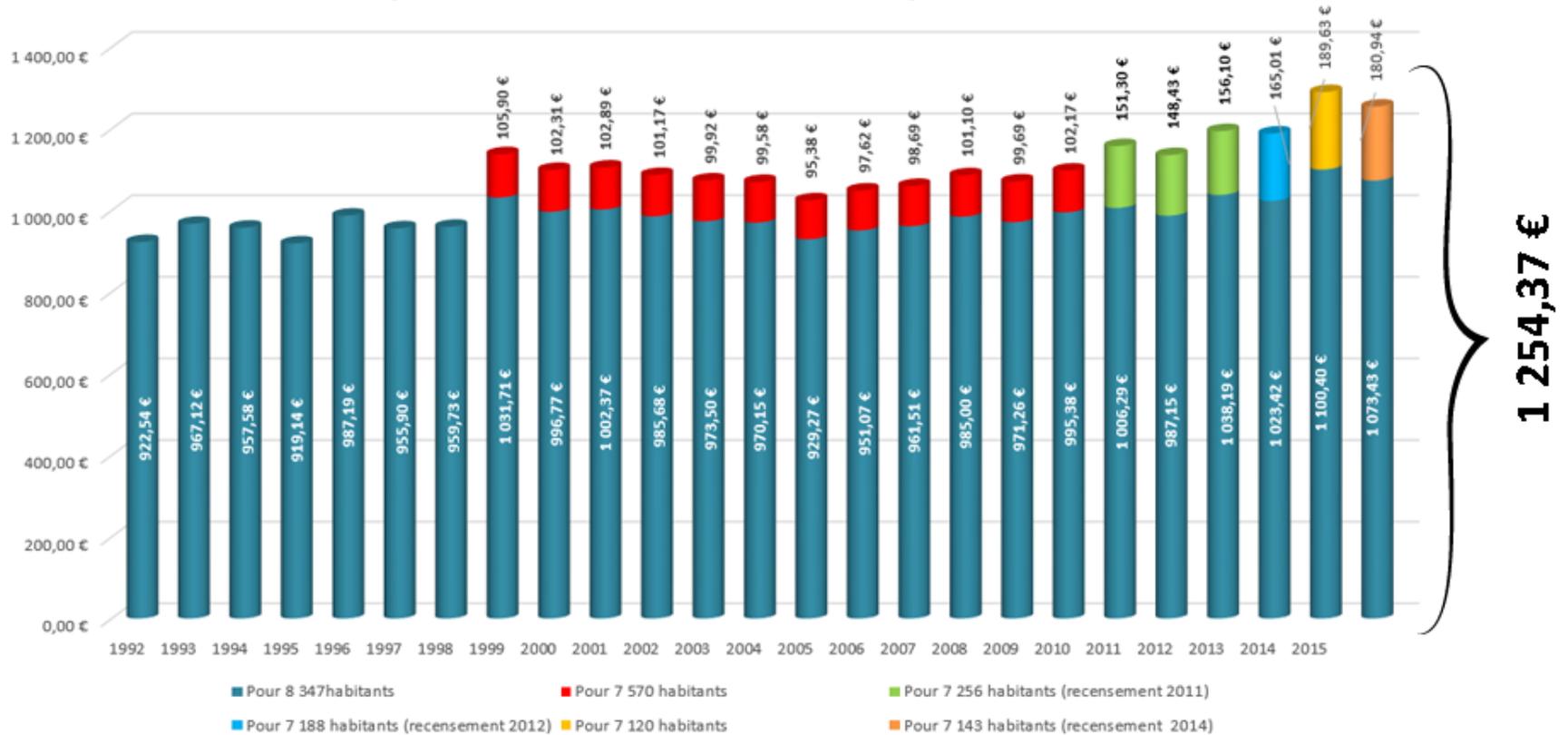
d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement 2016 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 959 970 € (9 185 057 € en 2015), elles sont en baisse de 2,4 % (-225 086 €) y inclus le montant du loyer versé pour la gendarmerie (809 234€). Donc à charge constante, ces dépenses réelles de fonctionnement sont en diminution de -2,45 % :

- - 5,55% : Charges à caractère général.
- - 2,13% : Frais de personnel.
- + 0,1% : Pour les autres charges de gestion courante (subventions).
- - 15% : Pour les intérêts d'emprunt.

Charges exceptionnelles : 12 848 € en 2016 contre 8 299€ en 2015 .

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 Euros. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

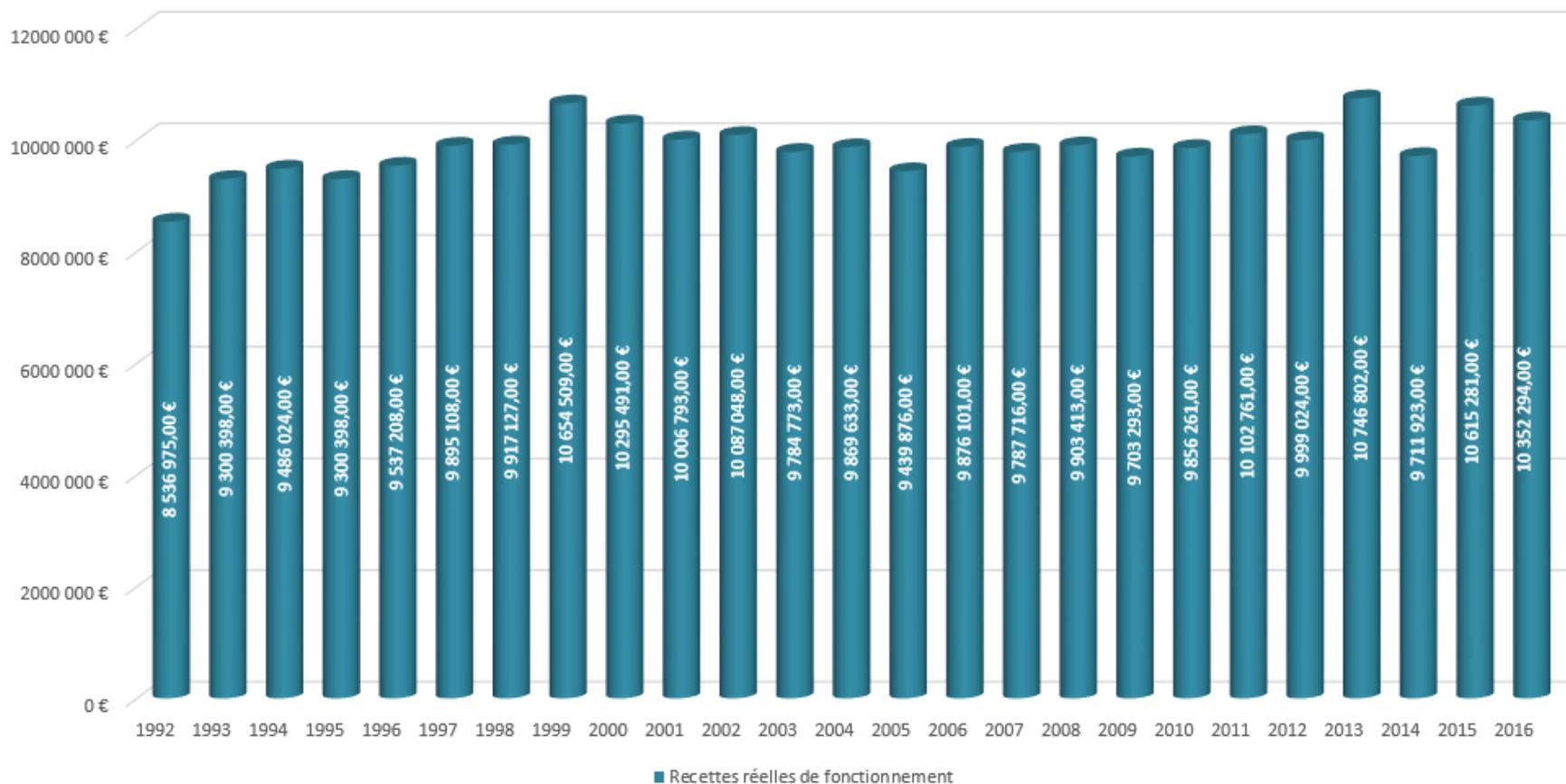
À noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par Saint-Flour Communauté, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

À noter cependant, la baisse des dotations de l'Etat (-179 520€) ainsi que la diminution des subventions reçues et des produits des services.

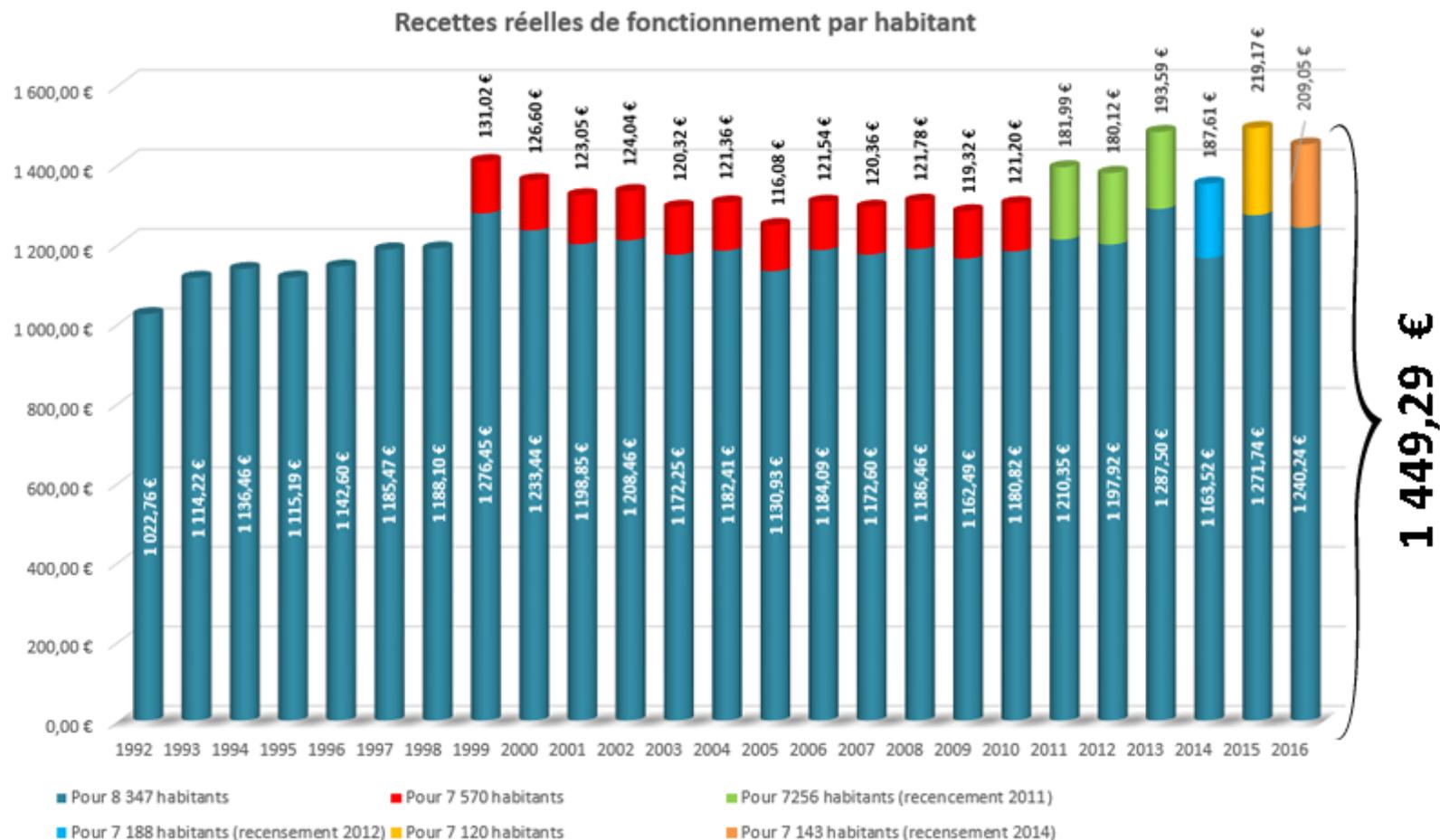
En 2016, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 352 294 € (10 615 281 € en 2015). Elles sont en baisse de 262 987 €, à charge constante et y inclus le loyer de la gendarmerie.

Autres produits de gestion courante : + 953 918 € dont le loyer de la gendarmerie.

Recettes réelles de fonctionnement



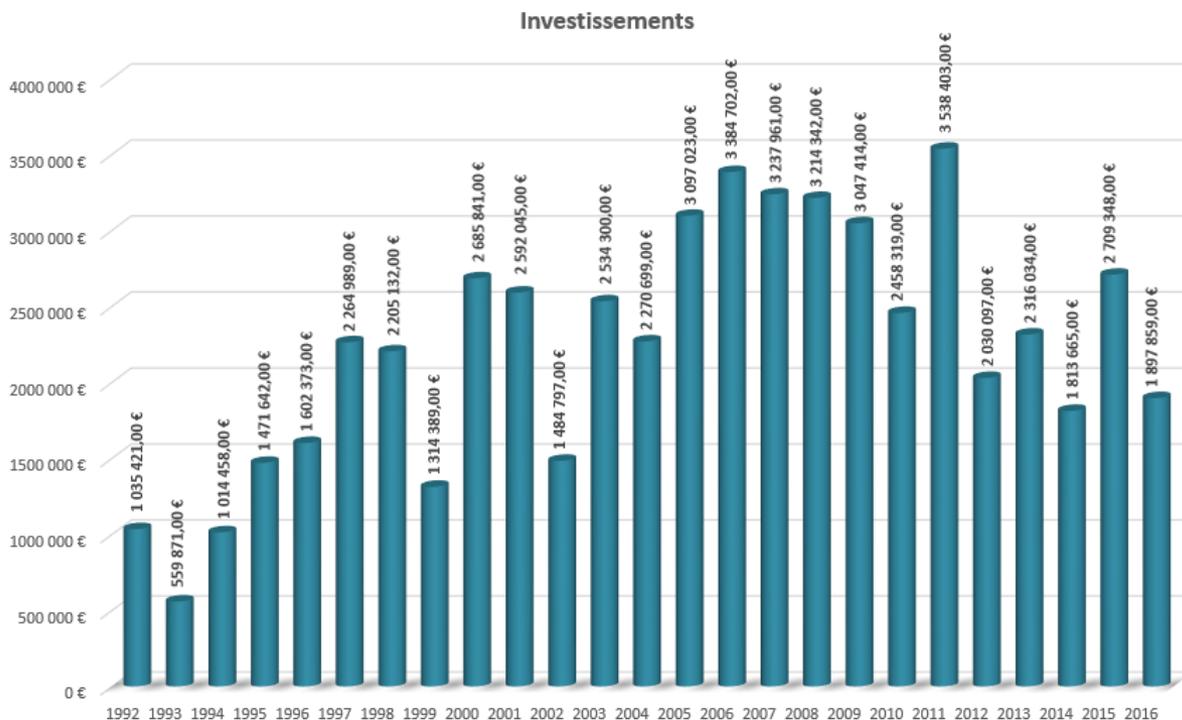
f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



Investissement

a) Les dépenses d'équipement

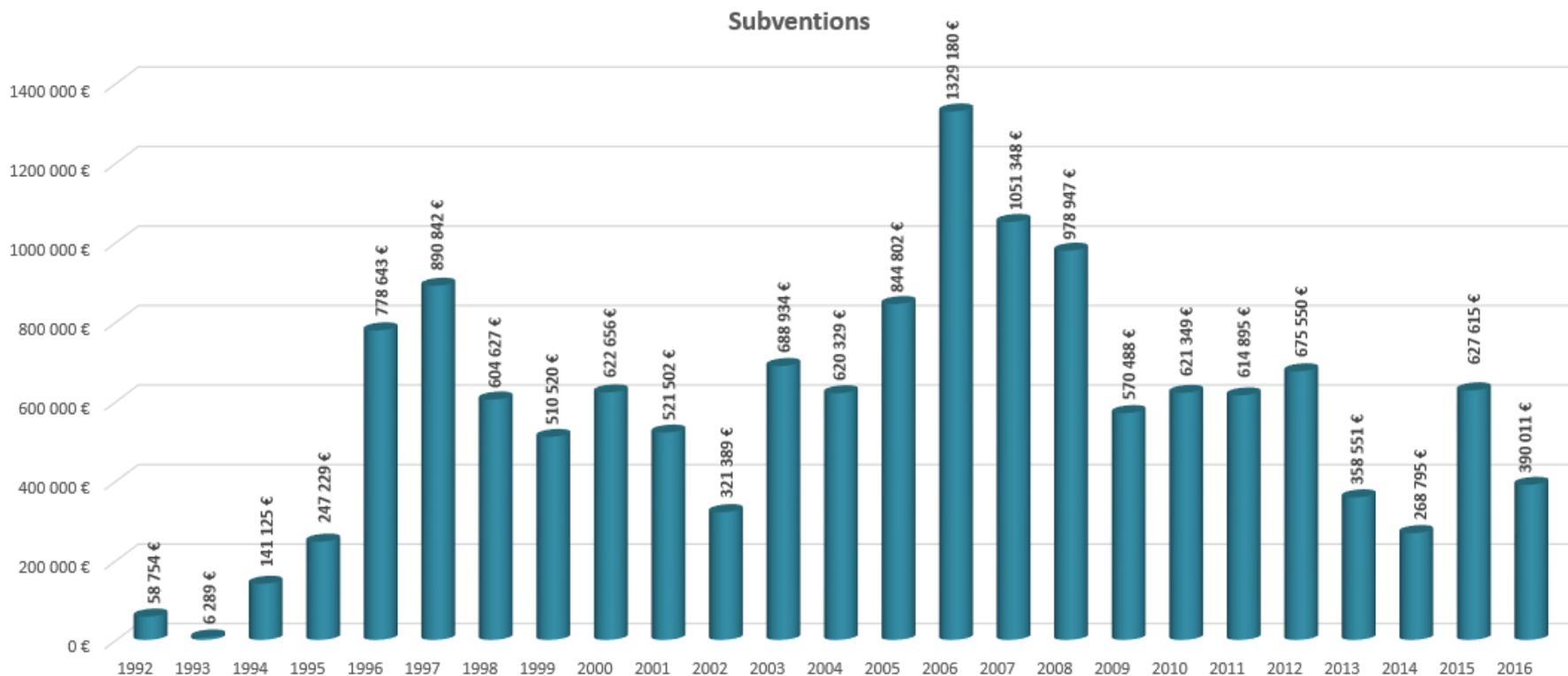
En 2016, les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 897 859 € (taux de réalisation de 73 %). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €, elles ont été multipliées par 3,5 depuis cette date. Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil départemental, Conseil régional, État, Union Européenne) pour l'obtention de subventions d'équipement et de Saint-Flour Communauté pour les fonds de concours.



b) Subventions d'équipement

Depuis 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

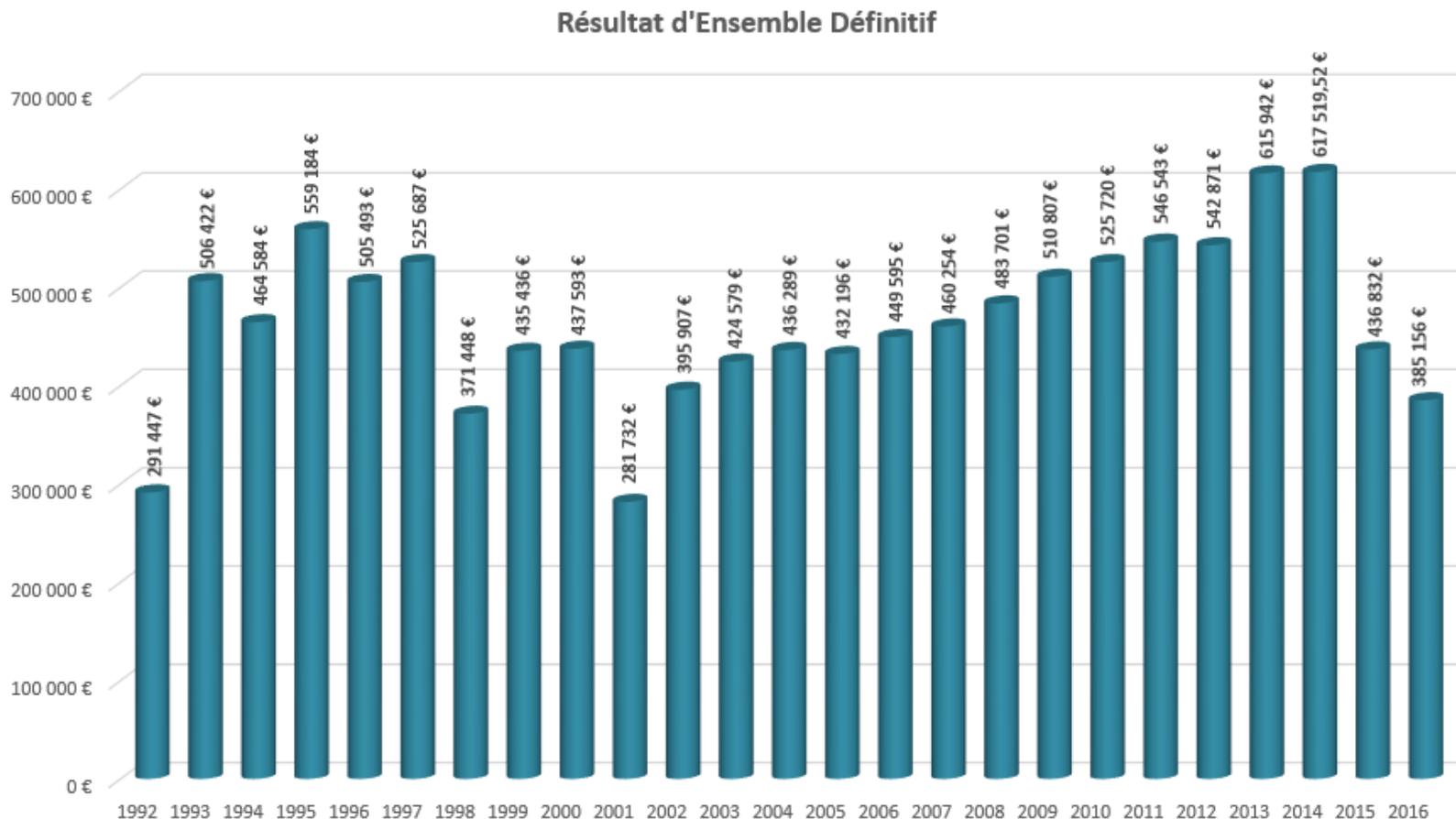
Le montant des subventions 2016 s'élève à 390 011 €, en baisse de 237 604 € par rapport à 2015, l'année 2016 étant marquée par des travaux de lutte contre les inondations de Fraissinet (subvention DETR) et le solde des opérations inclus dans le contrat de Ville non renouvelé par le CD15.



c) Résultat d'Ensemble définitif

En 2016 le résultat d'ensemble définitif s'élève à 383 758 € (-53 074 € par rapport à 2015). Ce résultat souffre de la baisse des dotations versées par l'Etat.

Il convient d'y affecter l'excédent de résultat du budget annexe de l'aire d'accueil des gens du voyage pour 1 397 €, le résultat global définitif à reporter s'élève donc à 385 156 €.



Quelques chiffres clés pour l'année 2016 :

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- **Maitriser la dette de la ville** : la dette de la ville est repassée sous le seuil de 10 millions d'euros depuis 2012. Elle s'élève à 9 804 531,55 € au 1^{er} Janvier 2017 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'euros en 1992). À titre de complément d'information : la capacité de désendettement de la Commune (dette totale/autofinancement brut) est désormais de 7 ans et 2 mois.

À titre d'information, au 1^{er} Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Elle est de 1 372 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2017 (7 143 habitants – recensement 2014).

- **Maitriser la fiscalité** : Le budget de 2016 a été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.
- **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement. 416 907 € ont été économisés sur les prévisions du Budget Primitif 2016, dont 50 000 € de réserve budgétaire en dépenses imprévues non affectées en cours d'année.
- **Dégager un résultat global définitif positif** : 383 758€ (-53 074 € par rapport à 2015) et ce malgré la baisse des dotations de l'Etat qui s'élève à 176 520 € en 2016 (majorés des 61 000 € et des 212 410 € de baisse déjà impactée respectivement en 2014 et en 2015).
- **Moderniser nos équipements** : Un montant d'investissement de 3,02 millions d'euros a été réalisé en 2016 contre 4,12 millions € réalisés en 2015.

Conclusion

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a définies :

- Pour 31 % des crédits : Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
-
- Pour 30 % des crédits : Opération de mise en sécurité.
- Pour 15 % des crédits : Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie.
- Pour 9 % des crédits : Programme d'amélioration du cadre de vie.
- Pour 7 % des crédits : Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- Pour 8 % des crédits : Dépenses diverses hors opérations.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées, ce d'autant que la baisse des dotations se poursuit.

